

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN DU 02 DECEMBRE 2014 A LA MAIRIE DE RUSSIN

Présents : M. Alain Hutin, Maire,
Mme Suzanne Serafini et M. Olivier Favre, adjoints

Mmes Sylvie Desbaillet et Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, conseillers municipaux

Excusé : M. Pierre-Alain Wohlers

Procès-verbal: Mme Marilène Demierre

=====

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 04 novembre 2014
2. Informations de la mairie
3. Dates des séances du conseil municipal
4. Etude stationnement
5. Divers

M. Hutin ouvre la séance à 19h00, souhaite une cordiale bienvenue aux membres du conseil et excuse M. Pierre-Alain Wohlers, en déplacement.

1. Approbation du procès-verbal du 04 novembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Informations de la mairie

2.1. Déploiement de la fibre optique

M. Hutin informe que des contacts ont été pris avec SIG et Swisscom pour connaître les possibilités d'augmenter la capacité et la vitesse du réseau internet sur notre commune (fibre optique ou autre). Par manque de moyens financiers les deux entreprises n'entreront pas en matière pour des collaborations avec les communes d'ici fin 2015. Nous ne pourrions par conséquent rien proposer aux habitants avant 2016, bien que nous ayons prévu les tubes lors de tous les travaux réalisés sur nos routes.

2.2. Projet PôleBio – séance d’information

Le projet PôleBio a pour objectif de remplacer le site de châillon afin de traiter divers types de déchets comme le bois usagé, les déchets de cuisine et les déchets de jardin. L’implantation de cette usine est prévue dans la zone industrielle de Bois-de-Bay (ZIBAY).

Une séance d’information publique organisée par l’Etat de Genève, avec la participation de M. Luc Barthassat, Conseiller d’état chargé du département de l’environnement, des transports et de l’agriculture (DETA) aura lieu le mercredi 3 décembre 2014 à 20h00 à la salle communale de Satigny.

2.3 Projet de crèche à Dardagny

La mairie de Dardagny nous a informé d’un projet de crèche-garderie qui sera intégré dans un des nouveaux immeubles en construction à la route de Challex à La Plaine, près du bâtiment du nouvel EMS.

Si ce projet est réalisé, il est fort probable que notre engagement financier serait moins élevé que celui prévu avec Aire-la-Ville.

2.4. Enquête de satisfaction de l’Epicerie de Russin

La participation de la population à l’enquête de satisfaction sur l’Epicerie de Russin a été élevée (plus de 50 bulletins rentrés), preuve que les russinois sont attachés à ce commerce de proximité.

On peut relever que les participants sont satisfaits tant par l’accueil, les produits proposés, boulangerie, rayon frais et boissons, mais trouvent les prix trop élevés.

La Fondation du logement examinera soigneusement les réponses afin de trouver des pistes d’amélioration avec les gérantes.

2.5 Remerciement

M. Hutin remercie M. Sandmeier d’avoir repiqué un noyer en face du local voirie et remercie toute l’assemblée pour leur participation à la décoration du sapin et à la traditionnelle soupe populaire.

2.6 Fontaine du Centre, dite « Rossi »

Les travaux de toiture sont terminés. La peinture sera faite ultérieurement, la météo n’étant pas propice.

2.7 Ertec

Le bureau d’Ertec Genève nous a fait parvenir le rapport d’expertise d’aménagement de l’espace routier ainsi que le rapport de la structure bitumeuse relatif à la route des Molards en vue du nouvel aménagement. L’étendue de la proposition commencera à partir de l’intersection avec la route du Mandement jusqu’au panneau d’entrée dans la commune, soit 350 mètres.

M. Favre propose aux commissions des emplacements et des routes de fixer une date, en fin de séance. Différents points sont à penser et à étudier, tels que :

- Places de stationnement, conserver les places de parking et intégrer des nouvelles selon l’espace disponible,
- aménagement des trottoirs,
- conserver les cunettes avec des pavés,
- marquage,
- prévoir un emplacement poubelles, etc.

Les commissions se rendront en janvier à l’entreprise Colas afin de voir les différents enrobés.

3. **Dates de séances du conseil municipal en 2015**

Les dates retenues jusqu'à fin mai prochain :

- 27 janvier 2015 à 19h00
- 17 février 2015 à 19h00
- 17 mars 2015 à 19h00
- 14 avril 2015 à 19h00
- 12 mai 2015 à 19h00

4. **Etude stationnement**

M. Hutin suggère que le conseil municipal se penche sur l'étude de faisabilité du stationnement dans le village. Le temps passant très vite, il est important de se poser la question. Aujourd'hui, rien n'a été préparé, il s'agit de s'interroger.

La discussion est ouverte :

M. Hutin pense qu'il est importun de s'interroger sur les éléments suivants :

- Déterminer quel périmètre
- Limitation de vitesse
- Faut-il mandater un bureau afin d'établir un projet sur ladite étude de faisabilité ou le conseil s'en charge seul
- Etc, etc

Une fois le projet établi, il sera soumis à la DGT pour validation

M. Favre pense que nous pourrions faire appel à un spécialiste ce qui éviterait de nous disperser.

M. Delesderrier suggère d'avoir un plan de la commune avec les routes, permettant ainsi une meilleure vision. M. Favre lui répond qu'un plan peut se révéler utile.

M. Membrez demande si cette étude est comprise dans le prix de revient du parking ? M. Hutin lui répond par la négative, les montants nécessaires seront pris sur le budget des routes.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de se poser d'abord les questions entre nous, afin de poser les bases, puis de mandater un bureau pour la réalisation des plans.

M. Hutin invite d'ores et déjà les conseillers municipaux à réfléchir sur ces différentes questions, ce point sera mis à l'ordre du jour du 27 janvier 2015, prévoir un plan de la commune avec les routes.

5. **Divers**

5.1. **Journal « Le Matin »Dimanche**

Le journal « Le Matin Dimanche » a publié le 30 novembre 2014 un article sur « Les communes genevoises croulent sous les millions », d'où il ressort de ce dernier, un certain nombre d'inepties.

M. Hutin pense qu'il est dommage que l'auteur de l'article n'ait pas pris la peine de contacter la commune avant de publier des sottises. Il propose au conseil municipal que la mairie écrive un courrier audit Journal afin d'obtenir un droit de réponse.

M. Hutin lit la réponse proposée.

5.2 Remerciements

Mme Serafini remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur participation à la réussite du repas des aînés.

Plus personne ne demandant la parole, M. Hutin clôt la séance à 20h00.